

comité, y compris celui-ci qui demande la constitution en corporation de l'*Aetna Casualty Company of Canada*. Je pourrais également signaler les délibérations du comité qui ont eu lieu le mardi 14 juin, et auxquelles participaient 15 membres ainsi que le surintendant des assurances, M. Humphrys.

M. Macaluso: Étiez-vous là?

M. Peters: Je ne vois pas mon nom sur la liste des présences. Les membres du Nouveau parti démocratique étaient peut-être ailleurs, mais il semble que la présente coalition qui s'est dessinée à l'égard de l'adoption des projets de loi relatifs aux compagnies d'assurance existait déjà. C'est peut-être «passez-moi la rhubarbe, je vous passerai le séné», mais le Nouveau parti démocratique n'a pas besoin de cela.

M. Cameron (High-Park): Le député a dit que le comité réunissait alors quinze membres. Y en avait-il du Nouveau parti démocratique?

M. Peters: Aucun, d'après la liste que j'ai consultée à la suite de la question du député d'Hamilton-Ouest. A mon avis, le seul fait que le comité en soit venu à la conclusion en question est une indication de l'absence de tous nos membres.

M. Macaluso: C'est absurde.

M. Cameron (High-Park): N'est-ce pas une indication que les néo-démocrates ne s'y intéressaient guère, alors qu'ils auraient dû y assister?

M. Peters: Je vous montrerai d'ici 15 à 20 minutes à quel point nous nous y intéressons. C'est ici que notre intérêt doit et va s'exercer.

M. Macaluso: Monsieur le président, ma question aidera le député à gaspiller du temps. S'il s'intéresse tant aux projets de loi sur les assurances, notre Règlement lui donne droit d'assister à ces réunions de comité. Pourquoi n'a-t-il pas assisté à celle-ci?

M. Peters: Très probablement parce que j'assistais à une autre réunion de comité, et je crois que mon assiduité aux réunions d'au moins trois comités importants a été assez bonne. Elle est peut-être aussi bonne que celle du préopinant.

M. Macaluso: J'en doute fort.

M. Peters: Peu importe que vous le mettiez en doute. Je trouve difficile d'assister aux réunions de plus de deux comités par jour.

Certains comités se réunissent trois fois par jour, et je ne m'excuse pas de ne pas y assister. Toutefois, monsieur le président, pour revenir au sujet débattu, il est très difficile de voir, en lisant le compte rendu, pourquoi on a confondu ces quatre ou cinq bills. Ils ont été déférés ensemble et, jusqu'à un certain point, étudiés ensemble.

• (6.10 p.m.)

On a indiqué que le député de High-Park (M. Cameron) était le parrain du bill n° S-4, aidé de M. G. D. Finlayson, C.R. et de M. John H. C. Clarry, C.R., agents parlementaires. Cela revient au dicton: passez-moi la casse, et je vous passerai le séné. Tous trois, je suppose, sont du même côté.

M. Cameron (High-Park): Personne ne m'a passé la casse, et je n'ai passé le séné à personne.

M. Peters: En fait, la mesure aurait pu être adoptée, n'eût été de ce que je considère comme des manœuvres politiques. Mais passons, pour le moment.

M. Cameron (High-Park): Je ne laisserai pas passer cette déclaration sans la relever.

M. Peters: Vous l'accepterez sans vous lever, car j'ai la parole et les réactions du député ne me préoccupent pas outre mesure.

M. le président suppléant: A l'ordre. Je demande au député de reprendre son siège. J'ai accordé la parole au député d'High-Park, qui a invoqué le Règlement.

M. Cameron (High-Park): Le député me prête des intentions. Il fait allusion à un bill concernant la *Canada Health and Accident Assurance Corporation*. Il devait subir la deuxième lecture, mais comme mon honorable ami voulait que le bill venant immédiatement après soit renvoyé au bas de la liste et qu'un député de ce côté-ci de la Chambre a pris la parole, mon bill a été renvoyé au bas de la liste. Et voilà que le député parle de manœuvres politiques. Je dirai qu'il tentait de se servir de moi pour en arriver à ses fins.

M. Peters: Je ne m'attends pas, monsieur le président, que le député comprenne le problème. La question dont je parlais avait trait au bill n° S-10. Si le député a une autre affaire politique sur les bras, il en est le seul responsable.

M. Pilon: Continuez.

M. Peters: Pardon?

M. Pilon: Continuez.